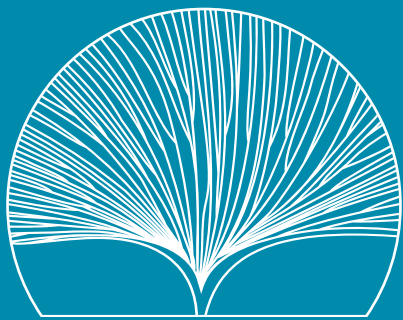




Recherche sur le vieillissement

Novembre 2025
Numéro 30

Frères et sœurs dans le vieillissement

Sommaire

► FOCUS 2

Frères et sœurs face au vieillissement
Jean-Hugues Déchaux

► LABO 3/4

Vieillir frère et sœur. Évolution des liens au regard du vieillissement
Jean-Marc Talpin et Céline Racin

► INFO + 5/6

Les liens adelphiques dans les familles nombreuses : des continuités générationnelles
Virginie Vinel

► INFO + 7/8

Handicap mental et vieillissement : des frères et sœurs face à « l'après-parents »
Sarah Yvon

► INFO + 9

L'avancée en âge des personnes avec une trisomie 21 : quelle place pour la fratrie ?
Lise Lemoine et Benoît Schneider

► INFO + 10

Le partage de l'aide dans les fratries confrontées à la perte d'autonomie d'un parent âgé
Roméo Fontaine

► QUESTIONS À 11/13

Camille Bourdaire-Mignot et Tatiana Gründler, dans le cadre des entretiens menés auprès de Valérie Bonne, Pauline de La Motte Rouge et Jean-Philippe Delaplace

► BRÈVES 14/17

► RELAIS 18/19

► AGENDA 20

Édito

Le groupe familial formé par les frères et sœurs constitue un objet de recherche encore peu étudié dans le contexte des vieillesse et du vieillissement. Il apparaît certes au détour de nombreuses problématiques, en particulier en matière d'aide apportée à leurs parents ou de transmission de patrimoine. Mais les fratries, ou adelphies, sont peu analysées sous l'angle de leurs dynamiques et du rôle qu'elles peuvent jouer en tant que groupe social.

C'est ce que font les recherches rassemblées dans cette lettre. Elles montrent les affinités fortes qui persistent aux grands âges. Elles suggèrent aussi des points de frictions et de désaccords qui, au contraire, altèrent les liens. Elles démontrent des règles de répartition de l'aide apportée par les frères et sœurs aux proches en perte d'autonomie, règles qui semblent répondre à des attentes et des logiques sociales envers ce groupe. Enfin, ces recherches interrogent les formes de solidarité et de soutien au sein de cette génération lorsqu'elle vieillit à son tour ; dans quelle mesure s'articulent-elles à celles apportées par les enfants ?

La compréhension de ce qui renforce ou délite les relations entre frères et sœurs est importante ; la fratrie peut-elle constituer une ressource, alors qu'on observe la diminution des réseaux de sociabilité et de soutien affectif, matériel et d'aidance avec l'avancée en âge ? Par ailleurs, la fratrie est un objet en pleine métamorphose. L'allongement des temps de la vie et la diversification des parcours conjugaux s'accompagnent d'une réduction de la taille des fratries, mais aussi de reconfigurations familiales s'ouvrant aux demi- et quasi-frères et sœurs. L'évolution des interactions aux grands âges est à découvrir.

Au total, c'est un champ ouvert pour mettre en lumière les trajectoires favorisant la qualité des liens au sein des fratries âgées d'aujourd'hui et de demain, et les facteurs qui les relâchent, les tendent ou les brisent.

Emmanuelle Cambois,
Directrice de l'ILVV

Frères et sœurs face au vieillissement

Jean-Hugues Déchaux

Sociologue, Centre Max Weber, CNRS

La recherche francophone en sciences sociales sur les relations adelphiques (terme permettant d'effacer le biais androcentré du terme usuel «fraternel») qui, rappelons-le, sont les liens de parenté les plus durables dans la vie d'un individu, connaît un regain d'attention depuis cinq à dix ans, après une longue période de désintérêt. Quoique modeste, ce renouveau concerne surtout les deux termes du cycle de vie : enfance et vieillesse. Ce texte porte uniquement sur les adelphe face au vieillissement.

La thématique croisée du vieillissement et des adelphies est généralement traitée de deux manières : soit par l'étude du vieillissement des adelphe et de son impact sur les liens qu'ils et elles entretiennent ; soit en considérant le vieillissement de leurs père et mère et, plus spécifiquement, à ce que font les adelphe si leurs parents deviennent des personnes âgées dépendantes.

Peu de travaux ont été consacrés à l'évolution des relations entre adelphe au cours du vieillissement, qui reste un champ de recherche à explorer. Néanmoins, quelques hypothèses peuvent être raisonnablement avancées en se fondant sur les propriétés du fonctionnement des adelphies. En effet, le point clé est la dépendance structurale à l'âge adulte du lien adelphique par rapport au lien de filiation direct (parents / enfants) : la densité et la teneur des interactions entre adelphe dépendent fortement du rôle pivot que jouent les parents (la mère surtout) dans les relations au sein de la parentèle. Ainsi, il est probable que le grand-âge des parents, moment où ils abandonnent leur rôle d'animateur de la sociabilité familiale, se traduise par de moindres interactions entre adelphe. Cela reste toutefois à vérifier empiriquement car les impératifs de prise en charge de la dépendance par les enfants adultes peuvent éventuellement contrebalancer cet effet.

Les connaissances sont plus assurées en réponse à la seconde question. Dans la famille, les adelphe, en tant que descendants directs, sont les premiers impactés par la dépendance des parents vieillissants (à l'exception du couple parental puisque l'aidant principal demeure la conjointe). Leur participation au soutien est réelle mais varie selon la résidence, le genre et, dans une proportion encore peu évaluée, le rang de naissance. La cohabitation d'un adelph avec un parent dépendant est

devenue exceptionnelle (5 % parmi les enfants qui ont un parent dépendant). Il peut s'agir d'un enfant déjà cohabitant devenu aidant ou, à l'inverse, d'une cohabitation qui fait suite à la dépendance. Les premiers sont majoritairement des fils alors que ce sont les filles qui accueillent le plus souvent un parent chez elles. Si l'aide est globalement équilibrée selon le genre, on constate que ses modalités diffèrent. Dans la plupart des familles, les adelphe ne cohabitent pas avec leurs parents : parmi celles et ceux qui ont un parent dépendant et ne cohabitent pas avec lui, un quart aident, alors que cela concerne presque tous les cas de cohabitation. La question de savoir qui aide au sein de l'adelphie est centrale et nécessite l'examen de la composition sexuelle du groupe adelphique. Les adelphies unisexes, fratries ou sorories, diffèrent très peu. En revanche, lorsque l'adelphie est mixte, les sœurs aident deux fois plus que leurs frères. Il y a donc un effet de genre mais qui coexiste avec d'autres pour déterminer la hiérarchie des aidants : la proximité géographique, la taille de l'adelphie, la qualité des relations affectives, le rang de naissance, etc. Reste que parmi les adelphe, le partage de l'aide apportée, lorsqu'il existe, est inégalitaire.

Un tel constat interroge. Les relations adelphiques se veulent égalitaires ; c'est d'ailleurs pour cette raison que le terme «fraternité» donne lieu à des usages métaphoriques, par exemple dans le lexique politique. Si les parents sont très attachés à la valeur de l'égalité entre leurs enfants, leur pratique éducative diffère encore nettement selon le genre de ces derniers, et ce dès la prime socialisation. Le fait que, dans les adelphies mixtes, les sœurs soient plus impliquées dans le soutien aux parents dépendants en est un écho plusieurs décennies après. Les parents, pris dans un jeu complexe de contradictions entre leurs convictions et leurs pratiques,

Quelques références

- Banens, M. (2022). Inégalités de genre dans l'aide aux proches dépendants. *Informations sociales*, (208), 24-32. [DOI]
- Bourguignon, A. et al. (2025). Voiture ou poupée ? Le rôle des frères et sœurs dans les jeux genrés des enfants. *Population et Sociétés*, (630), 1-4. [DOI]
- Le Pape, M.-C., Tenret, É. (2023). « Je te donne ça et je donne la même chose à ton frère ». (In)égalité et légitimation de l'aide parentale lors du passage des enfants à l'âge adulte. *Revue française de sociologie*, 64(3), 443-470. [DOI]

Pour en savoir +

- Déchaux, J.-H. (2024) Les sciences sociales et l'adelphie. *Dialogue*, 1(246), 13-28. [URL]

mettent en scène l'égalité quand leur aide est requise lors du passage des enfants à la vie adulte, afin de se conformer, au moins en apparence, à la norme égalitaire. Au contraire, entre adelphe, au moment d'aider les parents dépendants, la règle reste le non-partage même si elle n'est pas toujours bien acceptée et donne lieu à des conflits de justice quant à savoir qui doit faire quoi, comme le montrent de nombreuses monographies familiales. L'analyse des normes de justice distributive au sein des adelphies demeure un chantier à explorer de manière plus systématique.

Un dernier point mérite attention. Avec la baisse de la fécondité, les adelphies de grande taille disparaissent et les adelphies dyadiques se multiplient. Ce passage du groupe à la dyade a probablement de profonds impacts quant aux capacités de soutien aux parents âgés et au vécu du lien adelphique qui tendrait alors, lorsqu'il est actif, à se rapprocher de la relation entre amis avec une forte composante interpersonnelle. La recherche à venir devrait nous permettre de savoir ce qu'il en est. ●

Vieillir frère et sœur. Évolution des liens au regard du vieillissement

Jean-Marc Talpin

Psychologue clinicien, Professeur émérite de psychopathologie et psychologie clinique, Centre de Recherche en Psychopathologie et Psychologie Clinique (CRPPC), Université Lumière Lyon 2

Céline Racin

Psychologue clinicienne, Maîtresse de conférences en psychologie clinique et psychopathologie, Centre de Recherche en Psychopathologie et Psychologie Clinique (CRPPC), Université Lumière Lyon 2

L'Association Rhône-Alpes de Gérontologie psychanalytique (ARAGP) est une association scientifique qui a pour objectif **de faciliter l'échange et la communication entre praticiens** autour des idées, des approches et des expériences singulières liées au vieillissement. Elle entend également **favoriser et participer à l'élaboration d'outils de pensée** dans le domaine des psychothérapies, de la psychiatrie et

de la psychologie clinique, institutionnelle ou sociale, appliquées aux questions du temps et du vieillissement.

La 37^e journée d'étude annuelle de l'association s'est tenue le vendredi 21 février 2025 à Lyon, sur le thème : *Vieillir frère et sœur, évolution des liens au regard du vieillissement*. Vieillir en fratrie, dans le même lieu ou pas, que cela ait toujours été le cas ou qu'il

s'agisse de retrouvailles tardives... **Cette configuration particulière du vieillissement en famille est un sujet important et rarement traité, encore moins du point de vue de la psychologie clinique** référée à la psychanalyse. Pourtant, les relations fraternelles et sororales sont présentes dans la clinique du vieillissement.

Réflexions théoriques sur le lien fraternel

Élodie Buisson et Julie Forestier, thérapeutes familiales psychanalytiques, ont posé les **bases théorico-cliniques des enjeux psychiques au sein de la fratrie**, en appui sur les travaux de R. Kaës relatifs au complexe fraternel. Une fratrie mobilise des enjeux archaïques et œdipiens en lien avec les parents et, en même temps, développe ses enjeux propres entre fusion, différenciation, amour et haine, rivalité.... La manière dont se constituent et s'organisent les liens fraternels au sein de la famille peuvent permettre d'élaborer des

préconisations thérapeutiques : **dans les thérapies familiales sont en effet convoquées non seulement la fratrie actuelle au sein de la famille, mais aussi celles de chacun des parents et celles des thérapeutes, entre rivalités et alliances.**

En contrepoint des approches psychanalytiques, Jean-Philippe Pierron, professeur de philosophie à l'université de Dijon, a permis d'élargir la discussion, le « fraternel » et le « sororal » étant aussi convoqués dans le registre du religieux, du social, du politique,

etc. Il s'est d'abord questionné sur le **passage de la structure de parenté à l'approche et à la dimension relationnelle**. Il a ainsi interrogé **l'éthos fraternel et la question de l'être ensemble**, dont la fraternité a pu constituer l'idéal, au risque de ne pas penser la souffrance (familiale, sociale) dans le fraternel. Passer de la fratrie à la fraternité suppose de fraterniser, rappelant que **ce lien est toujours à construire et à soutenir**.

Le vieillissement de frères et sœurs vu par des professionnelles de santé

À partir de situations cliniques, des professionnelles ont partagé leurs expériences et creusé la réflexion à partir des aventures et des aléas du fraternel dans la vieillesse, le plus souvent dans des situations complexes, voire difficiles.

Isabelle Touretta, psychologue, avec *Merde, c'est ma sœur quand même !*, nous fit rencontrer deux sœurs de 94 et 96 ans ; deux sœurs à l'histoire si intriquée, deux sœurs qui, bien qu'ayant chacune fondé une famille, ne se nomment que « ma sœur », **comme si seul ce lien perdurait alors même que l'une ne reconnaît plus toujours l'autre**. Isabelle Touretta a ainsi analysé **les récits biographiques de ces deux femmes pour comprendre leurs vécus en Ehpad**. L'histoire de Monique

et Camille **montre l'importance du rôle de l'aînée**, assumé par cette dernière, qui troque la résidence autonomie contre l'Ehpad pour suivre et prendre soin de sa sœur, atteinte de démence. On perçoit également **l'impact des liens qui se sont forgés dans l'enfance sur leur relation actuelle** : élevées comme des jumelles au sein d'une fratrie nombreuse, Camille est aujourd'hui prête à « régresser » pour continuer d'être le miroir de la seule personne qui semble bénéficier du statut de *sœur* à ses yeux. **Ce que l'on pourrait interpréter comme une façon d'assumer un statut d'aidante semble en réalité s'inscrire dans une dynamique de don / contre-don, de pacte qui trouve son origine dans leur histoire**. Mais lorsque Monique n'arrive plus à reconnaître Camille,

comment faire sororité seule ? Comment être une sœur qui n'en a pas, qui ne s'inscrit plus dans le lien sororal ?

Sophie Lefebvre, gériatre, Isabelle Ponsard et Cécile Nouvellon, infirmières en équipe mobile de gériatrie extra-hospitalière, ont présenté leur **pratique au domicile d'un frère et d'une sœur qui n'ont jamais quitté le domaine familial et ont adopté un fonctionnement « de couple »** – même s'ils eurent un temps chacun-e leur « chez soi » – pour évoquer *La fratrie à perpétuité*, dans un lien où il est impossible de se séparer mais où la haine transparait jusqu'à des situations relevant de la mise en danger. Le témoignage de ces professionnelles montre la difficulté de mettre en place des actions de prévention auprès

d'un frère et d'une sœur vivant ensemble, sans piétiner leurs libertés individuelles et en prenant en considération des histoires de vie complexes. Cette équipe souligne aussi que **l'action de prévention et de soin se fait par l'accès à leurs mémoires autobiographiques et personnelles.**

Cécile Halbert et Cécile du Chaylard, thérapeutes familiales psychanalytiques, ont présenté une analyse de la fratrie au fil du temps, en appui sur la série *This is us*, qui permet de **questionner la perte, la mort, le vieillissement, la filiation biologique et adoptive...** bref, divers visages de la fratrie.

Autour des interventions scientifiques, cette journée a permis la présentation de quatre courts-métrages de La Jetée autour de la fratrie (*Sisters, De Smet, Die Badewanne et Oasis*), entre drame et humour. Elle a été l'occasion de la remise du prix de l'ARAGP à Guillaume Collet pour son livre *Les mains pleines*, ouvrage qui raconte avec subtilité comment un jeune homme est délégué par sa famille pour prendre en charge des grands-parents évoluant vers la démence tout en déniaient leurs difficultés.

La conclusion de cette riche journée est qu'il y a là un vaste chantier, dont les intervenants espèrent qu'ils auront posé quelques pierres. Le vieillissement des adelphies reste à ce jour un chantier de recherche très peu exploré, alors même que **les problématiques qu'il soulève sont très prégnantes pour les professionnels, et notamment dans les lieux de soins** (et particulièrement en EHPAD). En tant que professionnels de santé, nous y sommes quotidiennement confrontés : conflits autour de l'héritage, parent âgé qui a besoin d'aide ou entre en institution, institutionnalisation de plusieurs membres d'une fratrie au sein d'un même établissement, conflits entre les équipes professionnelles et les fratries, etc. Il nous semble primordial que les chercheurs se saisissent de ce thème de recherche, notamment au regard de **l'évolution des modes de constitution et d'organisation des adelphies, mais aussi de l'évolution des modèles de lien fraternel et de fraternité** : que deviennent les discours collectifs sur le lien fraternel, sur la place des enfants par rapport aux parents ? Quels sont les organisateurs psychiques et sociaux qui orientent une manière de gouverner les relations dans le lien fraternel et le lien aux parents ? Quels infléchissements subissent-ils au fil du vieillissement, celui des parents et celui des frères et sœurs ? ●

Quelques références

Debray, R. (2009). *Le moment fraternité*. Paris : Gallimard. [\[URL\]](#)

Kaës, R. (2008). *Le complexe fraternel*. Paris : Dunod. [\[DOI\]](#)

Les liens fraternels. (2003). *Le Divan familial*, (10) [\[DOI\]](#)

Pour en savoir +

Association Rhône-Alpes de Gériatrie psychanalytique (ARAGP)

Journée d'étude « Vieillir frère et sœur. Évolution des liens au regard du vieillissement » et retranscription des présentations

Les mains pleines, Guillaume Collet
Courts-métrages de la Jetée

Les liens adelphiques dans les familles nombreuses : des continuités générationnelles

Virginie Vinel

Université de Strasbourg, Laboratoire LinCS UMR 3069

Une enquête qualitative sur les relations adelphiques a été menée en plusieurs vagues dans différentes recherches sans distinction d'âge. Parmi les récits recueillis, le cas des familles nombreuses a particulièrement attiré mon attention, car autant il est difficile de dégager des récurrences dans les adelphies de deux membres, autant des continuités émergent dans celles de plus de trois enfants. Ainsi, trente récits d'adultes membres d'une fratrie de trois enfants ou plus ont pu être analysés sociologiquement. Les enquêtés ont été rencontrés par des appels à témoignage sur les réseaux sociaux, des mailings listes étudiantes, des services hospitaliers et par la méthode dite «de boule de neige». L'enquête a été menée par récit biographique, en axant les entretiens autour de l'histoire des relations de l'enquêté·e avec chacun de ces frères ou sœurs au long de son parcours de vie, dans une approche dite de «narrativisme compréhensif».

La place à part des aîné·e·s

Dans ces fratries nombreuses, **les relations entre chaque membre de l'adelphie ne sont pas homogènes ; elles se distinguent selon le nombre d'adelphes, l'écart d'âge, le genre, la catégorie sociale, la génération et la situation familiale**. Dans certaines familles, l'écart d'âge avec l'aîné·e est tellement important (de 8 à 24 ans) que les liens n'ont pu être tissés.

L'aîné ou l'aînée occupe une place à part dans les familles d'agriculteurs, ouvrières ou dans les familles monoparentales populaires ou intermédiaires. **L'aînée, parfois qualifiée de «deuxième maman», prend un rôle de garde des plus jeunes, d'aide à la scolarité voire de la préparation des repas en cas d'absence des parents**. Bambou, (62 ans, née en 1960, fonctionnaire, 4^e d'une fratrie de 5), raconte les différences de liens avec ses adelphe selon

le rang et l'âge, notamment la distance avec sa sœur de quatre ans son aînée :

«J'ai surtout des souvenirs de jeux avec mes trois frères. Plus avec mes deux grands frères qu'avec mon petit frère qui était légèrement plus petit... Moi, j'étais avec les garçons et ma sœur était en dehors de tout ça. On le ressent encore. ... On l'appelle «Cosette», pour résumer. Elle croit toujours qu'elle, en étant l'aînée, elle a été obligée de faire plein de choses que nous on n'a pas faites, soi-disant. Alors que dans nos souvenirs à nous, moi j'ai fait la même chose qu'elle mais je n'ai pas le même ressenti, le même vécu. D'après elle, elle aidait ma maman dans les tâches ménagères. Elle, c'est son ressenti. Moi, j'aidais aussi, pas à 4 ans, mais quand j'étais plus grande, j'ai aidé»

L'aîné, quant à lui, est présenté comme une figure d'autorité et de protection, voire de privilégié. Simone, (62 ans, née en 1960, dernière d'une fratrie de 4), explique :

«Je n'ai pas beaucoup de souvenirs avec mon frère qui a quand même 6 ans d'écart. Et dans la mesure où mes parents étaient agriculteurs, le garçon avait quand même une place un peu prépondérante dans la fratrie... Il avait une chambre à lui... Le soir quand il arrivait le samedi, après les travaux des champs ou bien après les bêtes... on avait intérêt de lui laisser la salle de bain... Il devait se préparer. Et donc on n'avait pas droit au chapitre pour la salle de bain».

Dans le contexte des années 1970-90, l'aîné pouvait sortir le soir, était moins contrôlé que les plus jeunes et plus valorisé. **Cette figure est cependant vite remise en cause par les cadets adolescent·e·s des générations 90-2000.**

Des groupes affinitaires d'âges

Les germains forment aussi des groupes affinitaires à l'enfance et à la jeunesse sous la forme de duos ou de trios de groupes d'âges similaires, à l'image de Mariana (54 ans, née en 1968, 4^e d'une fratrie de 5,) qui dit se sentir «jumelle» avec sa sœur cadette de 11 mois d'écart.

Ces adelphe ont partagé les mêmes amis, activités, vêtements, parfois la chambre, voire ont fait leurs études dans la même ville. **En zones rurales ou périurbaines, ces groupes de germains viennent se fondre dans les sociabilités horizontales de quartier ou de village.**

Ces phénomènes d'imitation et de socialisation horizontale ont été relevés par Éric Widmer, qui observe la faible influence du genre sur les sentiments intra-adelphiques, même si les «dyades de filles» font plus preuve «d'affinité fusionnelle». (1999 : p. 174). La relation de Nabila (45 ans, née

en 1977, dernière d'une fratrie de 7) avec son frère de deux ans son aîné témoigne de la mixité des liens :

«Oui, je suis proche de lui, d'ailleurs on fait le même métier, on travaille au même endroit. Ça nous est arrivé qu'on nous demande si on n'était pas des faux jumeaux».

Ces duos affinitaires apparaissent moins dans les familles de 3 enfants nés dans les années 1990-2000, aux écarts d'âges faibles, de catégories sociales intermédiaires ou moyennes supérieures, plutôt élevés sur le mode de l'individualisation. Toutefois, **la formation de ces groupes affinitaires d'âges semble se poursuivre au fil des générations de familles de 4 enfants et plus.** ●

Quelques références

- Court, M., Bertrand, J., Bois, G., Henri-Panabière, G., Vanhée, O. (2015). Quand les jeunes issus de familles nombreuses envisagent de devenir parents : l'influence de la socialisation primaire sur le nombre d'enfants souhaités, *Enfances, Familles, Générations*, (22), 206-222. [DOI]
- Crenner, E., Déchaux, J.-H., Herpin, N. (2000). Le lien de germanité à l'âge adulte : une approche par l'étude des fréquentations, *Revue française de sociologie*, 211-239. [URL]
- Favart, É. (2003). Fratries et intimités, *Sociologie et sociétés*, 35(2), 163-182. [DOI]
- Graham, A. (1977). Sibling Solidarity, *Journal of Marriage and Family*, 39(1), 177-184. [DOI]
- Mauthner, M.-L. (2005). *Sistering. Power and Change in Female Relationships*, New-York : Palgrave MacMillan, 238p. [URL]
- Octobre, S., Berthomier, N. (2012). Socialisation et pratiques culturelles des frères et sœurs, *Informations sociales*, 173(5), 49-58. [DOI]
- Vinel, V. (2023). Les sœurs et frères de jeunes malades chroniques : supports rapprochés, supports par effacement et rivalités. *Agora débats/jeunesses*, 93(1), 37-51. [DOI]
- Widmer, É. (1999). *Les relations fraternelles des adolescents*, Paris : PUF. [DOI]

Pour en savoir +

- Vinel, V. (2024). Liens affinitaires et figures d'aîné.e.s dans les adelphies nombreuses (France) *Recherches familiales*, 21(1), 41-52. [DOI]

Handicap mental et vieillissement : des frères et sœurs face à « l'après-parents »

Sarah Yvon

Doctorante en sociologie à l'Université Paris cité, Membre du Centre de recherche sur les liens sociaux (Cerlis) et co-organisatrice du Groupe de travail Handicap de l'EHESS

Dans le cadre d'un contrat doctoral de l'Université Paris Cité puis d'une bourse de l'IreSP et de la CNSA, ce travail de thèse porte sur les fratries adultes, dont l'une ou l'un des membres est dit handicapé mental. Il repose sur vingt monographies de familles, des observations dans quatre institutions agréées d'accueil journalier et des observations dans une association réunissant des frères et sœurs de personnes en situation de handicap mental. Cette recherche interroge le passage des responsabilités juridiques des parents vers les frères et sœurs, ainsi que les mécanismes de désignation des frères et sœurs « relais ».

Des tutelles, de générations en générations

À travers l'histoire, l'âge a connu un calcul ou un traitement spécifique au regard de la « condition sociale » des personnes dites handicapées mentales. **Le XIX^e et le début du XX^e siècle sont notamment marqués par le renvoi de ces adultes à l'enfance, ces derniers étant « interdits de majorité ».** Étant sous **tutelle familiale**, ils partagent des conditions matérielles d'existence et un statut juridique avec les enfants, à la seule différence qu'il n'est pas envisagé qu'ils s'en émancipent un jour. Les parents des « interdits » sont juridiquement obligés d'exercer leur tutelle et se voient ainsi confier les capitaux de leurs enfants. Cependant, **la tutelle n'est pas qu'une question de gestion financière : à l'époque, les parents sont tenus de faire usage de ces capitaux dans le seul cadre des soins des « interdits »**, tissant ainsi le lien entre tutelles, soins physiques, soutien moral et affectif.

Dès le XIX^e siècle, un subrogé tuteur peut être désigné. Cette disposition ouvre la voie à la **passation de la tutelle dans le cadre de la parenté**, même si, au XIX^e siècle, cette question se pose peu en raison de

la faible espérance de vie des personnes en situation de handicap mental. Or, leur espérance de vie ne cesse de croître et à « d'éternels enfants », il faut trouver « d'éternels parents ».

Le vieillissement de la population en situation de handicap en Europe qui a été mis – bien que timidement – à l'agenda politique à la fin des années 2000, pose donc de nombreuses questions concernant l'avenir des adultes dits handicapés mentaux. Ces questions concernent principalement les plans institutionnel et familial : Quelles institutions sont disponibles pour elles et eux ? Qui « prendra la suite » des parents lorsqu'ils auront disparu ou ne seront plus en mesure d'assumer différentes responsabilités ?

Dans les discours associatifs, ce moment est communément appelé « **l'après-parents** ». Si cet « après-parents » interroge tant, c'est parce que les parents assurent plusieurs rôles sociaux en lien avec leur enfant, susceptibles de rester vacants après leur disparition. Parmi un éventail de possibilités (recours à une association,

proches dont membres de la parenté élargie), il apparaît que **les frères et sœurs sont souvent particulièrement ciblés par la reprise de cette activité juridique**. Aujourd'hui encore, la tutelle familiale est fortement encouragée, par contraste avec le recours à une association qui représente une solution « à défaut ». Néanmoins, selon la Drees, **en 2022, 47% des mesures de protection juridique concernant des adultes handicapés sont assurées par des associations, contre 41% pour les membres des familles** (Drees, 2024).

Les dispositions concernant les subrogés tuteurs sont toujours d'actualité, mais devant l'augmentation de l'espérance de vie et l'apparente banalisation de ce que l'on pourrait appeler les « tutelles générationnelles », qui se passent d'une génération à l'autre, la législation a évolué. Par conséquent, en 2016, un nouveau régime de protection juridique est proposé : **l'habilitation familiale**. L'idée est que chaque membre de la famille qui le souhaite puisse s'engager dans la protection au même titre que les autres.

Quand frères et sœurs prennent le « relais »

« Prendre le relais » est un vocable un peu général, qui masque finalement une étendue de pratiques. Il s'agit, d'une part, **de pratiques juridiques telles que la reprise de la tutelle, de l'habilitation familiale ou de la curatelle, visant à assurer leur représentation administrative**, et d'autre

part, **de démarches institutionnelles visant à défendre leurs intérêts au sein des institutions médico-sociales** qu'elles ou ils fréquentent. La « prise de relais » implique également des pratiques moins faciles à saisir d'emblée, moins explicitées, comme la **dimension affective** avec l'idée

de veiller à ce que la personne protégée reste en lien avec les membres de la famille. À ce titre, beaucoup de frères et sœurs parlent d'un « héritage », soulignant ainsi le caractère intergénérationnel que peuvent prendre ces responsabilités.

Néanmoins, cette « prise de relais » ne s'organise pas dans un huis clos familial, mais implique différentes institutions, à des degrés et de façons variées, comme les institutions médico-sociales, les tribunaux chargés des mesures de tutelle et les associations tutélaires. ●

Quelques références

Breitenbach, N. (1999). *Une saison de plus : Handicap mental et vieillissements*. Paris : Desclée De Brouwer. [\[URL\]](#)

Delporte, M. (2019). Le vieillissement des personnes en situation de handicap à l'épreuve des politiques catégorielles. *Rhizome*, 4(74), 5-5. [\[DOI\]](#)

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. (2024). Le handicap en chiffres, *Panoramas de la drees*. [\[URL\]](#)

Pour en savoir +

Yvon, S. (En cours). *La fraternité à l'épreuve : Enquête auprès de fratries adultes dont l'un·e des membres est dit·e handicapé·e mental·e*. Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris Cité. [\[URL\]](#)

Yvon, S. (2024). "Mon frère aujourd'hui je le considère comme mon enfant" : Des relations fraternelles empreintes de l'histoire du handicap mental. *Recherches familiales*, 1(21), 53-64. [\[DOI\]](#)

Dispositif « après-parents » de l'Adapei 29
Collectif Fractions : adelphe du handicap mental.

Présentation du Programme Autonomie 2024 et de ses Lauréats

L'avancée en âge des personnes avec une trisomie 21 : quelle place pour la fratrie ?

Lise Lemoine

Maître de conférences en psychologie du développement, Université de Rennes
(LP3C : Laboratoire de Psychologie : Cognition, Comportements, Communication)

Benoît Schneider

Professeur en psychologie de l'éducation, Université de Lorraine (2LPN : Laboratoire
Lorrain de Psychologie et neurosciences de la dynamique des comportements).

L'espérance de vie des personnes avec une trisomie 21 augmente de façon marquée et les particularités de leur développement conduisent à les considérer comme avançant de façon spécifique dans le « grand-âge ». Ces spécificités – psycho-cognitives et socio-relationnelles principalement – nécessitent souvent un accompagnement adapté, généralement prodigué par les proches. Or, **du fait du vieillissement des parents, les frères et sœurs sont amenés à être sollicités pour assurer cet accompagnement, voire recevoir un transfert de responsabilité vers la fonction d'aidant ou de soignant.**

En tant qu'adultes, leur point de vue concernant les relations qu'ils entretiennent avec leur frère ou sœur avec une T21 est peu étudié ; nous avons donc sollicité 120 d'entre eux par questionnaire et les avons interrogés sur leurs relations actuelles et anticipées pour l'avenir.

Si ces relations sont plutôt considérées **positivement**, avec une volonté assumée de leur assurer aide et soutien, les répondants font part de **craintes liées au vieillissement et à l'organisation de la vie future, regrettant de ne pas l'avoir suffisamment préparée.**

Nous avons mis en évidence 4 facteurs relatifs au profil des répondants et à la composition des fratries influant sur les relations d'aide et de soin :

1. le **genre** des répondants. Les sœurs semblent être **plus impliquées dans la relation que les frères**, de manière cohérente avec l'investissement plus important des femmes dans les autres configurations d'aide aux proches. Elles estiment avoir plus de facilité à nourrir le lien entre leur frère ou sœur avec T21 et leur propre famille. Elles estiment aussi accorder plus d'aide et de soutien, avoir des relations plus proches et éprouver moins de honte envers lui/elle ;

2. l'**âge** des répondants : la **disponibilité des 31-40 ans semble plus limitée**, ce qu'ils regrettent ; ceux de plus de 40 ans sont sans doute davantage installés dans leur vie professionnelle, avec des enfants plus autonomes, disposant ainsi de plus de temps à consacrer à leur frère ou sœur avec une T21. On ne retrouve pas ici le résultat de certaines études relatant une altération des relations avec l'avancée en âge des personnes avec une T21, notamment après leurs 45 ans. Il faut sans doute mettre en regard ces résultats avec ceux relatifs à l'âge des répondants, puisque c'est bien la tranche d'âge intermédiaire des participants qui exprime le regret d'une moindre disponibilité ;
3. la **taille de la fratrie** : **plus elle est nombreuse, moins elle appréhende le vieillissement des parents** ; les personnes qui la composent anticipent vraisemblablement un partage des responsabilités plus marqué ;
4. la **place du répondant dans la fratrie** : les aînés des personnes avec une T21 ressentent une proximité affective et une complicité plus forte que les puînés ; ils sont également davantage susceptibles d'anticiper les soins futurs.

La fonction d'aidant va donc se construire à partir de rôles prescrits et/ou basés sur une expérience propre (comme c'est le cas pour les aînés et les sœurs), **ponctuée par le parcours et les étapes de vie des aidants** (par exemple, être soi-même en charge de famille) ; elle va donc parfois « s'imposer » plutôt que relever d'un véritable choix discuté et conscientisé. Aussi, nous relevons dans notre analyse un lien entre la perception positive des relations actuelles et celle des relations futures. **Les relations fraternelles à l'âge adulte sont à la fois miroir de celles construites durant la jeunesse et terreau de celles qui se construiront au cours du vieillissement, malgré les difficultés**

Quelques références

- Burke, M.-M., Fish, T., Lawton, K. (2015). A comparative analysis of adult siblings' perceptions toward caregiving. *Intellectual and Developmental Disabilities*, 53(2) : 143-157. [DOI]
- Cuskelly, M. (2016). Contributors to adult sibling relationships and intention to care of siblings of individuals with Down syndrome. *American Journal on Intellectual and Developmental Disabilities*, 121, 204-218. [DOI]
- Hodapp, R.-M., Sanderson, K.-A., Meskis, S.-A., Casale, E.-G. (2017). Adult siblings of persons with intellectual disabilities : Past, present, and future. *International Review of Research in Developmental Disabilities*, 53, 163-202. [DOI]
- Lemoine, L., Schneider, B. (2023). Living an adult life with a sibling with down syndrome : examining siblings' personal and professional choices. *International Journal of Disability, Development and Education*. [DOI]
- Lemoine, L., Schneider, B. (2022). Growing up with a brother or sister with Down syndrome : Adult siblings' perceptions of their childhood relationships. *Journal of Intellectual and Developmental Disability*, 47(1), 39-52. [DOI]

Pour en savoir +

Lemoine, L., Schneider, B. (2022). Avancer en âge avec une trisomie 21 : quelle place pour la fratrie. N° spécial 167 « Société inclusive : discours, pratiques, controverses ». *Gérontologie et société*, 167(44), 195-219. [DOI]

Down Syndrome Ireland
Trisomie 21 France
ARDÉFIS (Association de Recherche :
Déficience intellectuelle et Société), ex-AIRHM
lise.lemoine@univ-rennes2.fr
benoit.schneider@univ-lorraine.fr

objectives à venir. La perception positive des relations actuelles (et de l'accompagnement) peut donc être perçue comme une sorte de facteur de protection, tout en constatant que ce futur n'est finalement pas préparé.

Il s'agit sans doute de penser des espaces où frères et sœurs pourraient s'exprimer et faire part de leurs questions, leurs ressentis, leurs désirs, leurs craintes, leurs capacités d'accompagnement et aussi leurs limites (aide aux aidants familiaux, groupes de paroles, pair-aidance). ●

Le partage de l'aide dans les fratries confrontées à la perte d'autonomie d'un parent âgé

Roméo Fontaine

Chargé de recherche, Institut national d'études démographiques (Ined)

Comment les fratries s'organisent-elles pour soutenir un parent âgé en perte d'autonomie ?

Comment expliquer qu'au sein d'une même fratrie, certains enfants se mobilisent de manière importante pour accompagner un parent dans ses activités du quotidien, quand d'autres restent davantage à distance ?

La diminution de la taille des fratries entrainerait-elle une baisse de l'aide apportée par la descendance ou, au contraire, l'aide apportée par un enfant s'ajuste-t-elle aux ressources d'aide potentiellement mobilisables ?

L'analyse de ces questions a été rendue possible par l'existence de données d'enquêtes décrivant les comportements d'aide de l'ensemble des enfants d'une même fratrie : celles des enquêtes européennes « Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe » (SHARE), et des enquêtes françaises sur le handicap et la perte d'autonomie de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

Au-delà de déterminants individuels, ces travaux mettent en lumière la manière dont les comportements d'aide des enfants s'ajustent aux configurations familiales, en particulier à la présence d'un conjoint auprès du parent âgé en perte d'autonomie et au nombre de frères et sœurs.

Tout d'abord, la proportion d'enfants aidants (cours, tâches administratives, rendez-vous médicaux, entretien du domicile, soins personnels) est jusqu'à deux fois plus élevée lorsque le parent n'est pas en couple. Par ailleurs, que le parent vive seul ou en couple, avoir deux ou trois enfants plutôt qu'un seul n'implique pas une augmentation mécanique de la probabilité de recevoir de l'aide d'au moins un enfant. Ce résultat révélerait une norme sociale de prise en charge reposant sur la fratrie dans son ensemble plutôt que sur chacun des enfants. Ainsi, la diminution de la taille moyenne des fratries impliquerait non pas une éventuelle diminution de l'aide apportée au parent, mais bien la concentration de l'aide (les enfants, moins nombreux, étant plus souvent mis à contribution). Ce sont des ajustements au sein des fratries qui s'opèrent.

Ces travaux soulignent des logiques d'implication différentes selon le rang des enfants dans la fratrie. Dans le cas des fratries de deux enfants, les aînés sont en moyenne plus impliqués que les cadets ; leur implication ne diminue pas quand les cadets sont aidants, au contraire, ils tendraient à s'impliquer plus fréquemment dans la prise en charge. En miroir, les cadets tendraient à s'impliquer moins fréquemment quand leur aîné est aidant. Enfin, ces analyses révèlent l'importance de raisonner sur la composition sexuée des fratries, les comportements d'aide des enfants étant sensibles au sexe de leurs frères et sœurs, avec une implication plus fréquente de ces dernières.

L'interdépendance des comportements d'aide des frères et sœurs s'observe aussi en matière d'aide financière, bien qu'elle soit moins étudiée, notamment dans le financement des frais de séjours en établissement d'hébergement pour personnes âgées. En cas de ressources insuffisantes, les résidents peuvent avoir recours à l'aide sociale à l'hébergement (ASH), après déduction de la contribution des enfants liée à l'obligation alimentaire. Cette aide publique est soumise à une récupération sur succession : elle permet notamment au résident de ne pas vendre un bien immobilier au moment de l'entrée en institution ; mais suite au décès, une partie de la succession sera prélevée. La décision de la personne âgée et de ses enfants, de maintien au domicile ou de financer l'hébergement avec l'ASH, est emblématique des interactions, voire des tensions, dans le groupe familial. Les intérêts divergents au sein des fratries dans la décision de recourir à l'ASH sont d'autant plus importants que la fratrie est

hétérogène en termes de niveau de vie ; les plus riches ont davantage intérêt à mobiliser le patrimoine du parent quand les plus pauvres ont davantage intérêt à mobiliser l'obligation alimentaire.

Dans le contexte démographique actuel, le besoin d'aide survient à un âge élevé et il repose fortement sur l'implication des enfants en fin de carrière et à la retraite. Si les situations de chacun des enfants comptent, ces résultats invitent à dépasser l'analyse des comportements individuels d'implication dans l'aide pour éclairer la dimension collective des configurations d'aide et les facteurs qui jouent sur la manière dont les frères et sœurs articulent (ou non) leurs comportements. ●

Quelques références

Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge (HCFEA). (2020). L'obligation alimentaire, la récupération sur succession et leur mise en œuvre dans le cadre de l'aide sociale à l'hébergement, *Rapport du Conseil de l'âge*. [URL]

Pour en savoir +

Fontaine, R., Gramain, A., Wittwer, J. (2007). Les configurations d'aide familiales mobilisées autour des personnes âgées dépendantes en Europe, *Economie et Statistique*, (403-404), 97-115. [URL]

Roquebert, Q., Fontaine, R., Gramain, A. (2018). Aider un parent âgé dépendant. Configurations d'aide et interactions dans les fratries en France, *Population*, 73(2), 323-350. [DOI]



Camille Bourdaire-Mignot



Tatiana Gründler

Questions à...

Camille Bourdaire-Mignot

Maîtresse de conférences en droit privé, Centre de droit civil des affaires et du contentieux économique (Cedcace), Université Paris Nanterre

Tatiana Gründler

Maîtresse de conférences en droit public, Centre de recherches et d'Études sur les Droits Fondamentaux (CREDOF), Université Paris Nanterre

Dans le cadre des entretiens menés auprès de :

Valérie Bonne

Juriste spécialiste du droit des personnes et de la famille

Pauline de La Motte Rouge

Médiatrice familiale, cabinet Mediaccord

Jean-Philippe Delaplace

Notaire associé chargé du droit patrimonial et de la famille chez Hyphen Notaires à Neuilly-Sur-Seine

Les fratries constituent-elles un nouvel objet juridique dans des problématiques du vieillissement ?

La fratrie n'est pas un objet saisi par le droit en ce sens qu'elle n'est **ni une entité dotée de la personnalité juridique ni reconnue – à l'inverse de la famille – comme une entité de fait dont l'intérêt serait pris en compte**. D'ailleurs, **aucune solidarité légale n'est prévue entre frères et sœurs**, l'obligation alimentaire n'existant qu'en ligne directe ascendante et descendante.

Pour autant, la loi participe à l'**unité de la fratrie**, par exemple dans le cadre d'une séparation des parents, en présupposant qu'il est dans l'intérêt de l'enfant de **ne pas être séparé de ses frères et sœurs** (Code civ., art 371-5) ; en **imposant le même nom de famille** aux frères et sœurs issus des mêmes parents (Code civ., art. 311-21 al. 3) ou encore via le **droit successoral qui promeut une égalité de traitement des enfants** (même s'il reste possible d'avantager un des enfants sur la quotité disponible que le défunt peut donner ou léguer à qui il souhaite). Relevons cependant que c'est avant tout **l'intérêt de l'enfant et non celui de la fratrie qui est ici protégé**.

Il n'en demeure pas moins que la fratrie est une réalité pour les professionnels du droit (notaires, médiateurs familiaux, avocats, juges des tutelles, mandataires judiciaires à la protection des majeurs...) qui connaissent en pratique les enjeux juridiques attachés aux fratries. C'est ce qu'ont permis de mettre en lumière les entretiens conduits avec **Valérie Bonne, Pauline de La Motte Rouge, et Jean-Philippe Delaplace**. En tant qu'objet, il en ressort que la **notion de fratrie évolue avec les recompositions familiales plus fréquentes**, parfois avec des écarts d'âges importants entre demi-frères et demi-sœurs.

Quels questionnements impactant les fratries le vieillissement fait-il émerger ? Quelles pratiques en résulte-t-il ?

Pour ces praticiens du droit, la fratrie est souvent présente lors de questionnements portant sur **la prise en charge d'un parent ou d'un membre de la fratrie vulnérable, et / ou lors de la transmission – anticipée ou non – du patrimoine**. Dans les deux cas de figure, **le vieillissement de la population** peut avoir une incidence sur les fratries.

En premier lieu, avec l'allongement de la durée de vie, le nombre de personnes vulnérables augmente : d'une part, parce que **le vieillissement est un facteur de vulnérabilité**, et d'autre part, parce que **les personnes vulnérables du fait d'un handicap vivent**

désormais plus longtemps grâce aux progrès médicaux. Le vieillissement de tout le groupe familial complexifie **la prise en charge de la personne vulnérable** :

- Les parents – qui prenaient en charge la personne handicapée – risquent de ne plus pouvoir assurer de telles responsabilités du fait de leur propre vieillissement.
- La prise en charge de la personne handicapée vieillissante doit être repensée.
- Les frères et sœurs, qui ont eux-mêmes vieilli, ne peuvent pas toujours prendre le relais de leurs parents.

Là où les parents d'un enfant handicapé pouvaient généralement demeurer protecteurs – naturels ou légaux – jusqu'à son décès, **il faut désormais qu'ils passent le relais**, et ce sans toujours pouvoir véritablement compter sur **les structures d'accueil (Ehpad) peu adaptées aux personnes handicapées qui vieillissent**. Si les **frères et sœurs sont pressentis au premier chef**, ce n'est pas sans soulever des problèmes, la fratrie étant **confrontée au même moment à son propre vieillissement et aux besoins d'accompagnement des parents**. Dans ces conditions, la prise en charge de l'enfant handicapé âgé sera alors plus vraisemblablement confiée à un professionnel.

En second lieu, **le vieillissement reconfigure aussi le profil des héritiers** : là où on héritait avant la retraite, on hérite désormais une décennie plus tard, à un moment où on n'a plus les mêmes projets (« à 50 ans, on est dans une logique d'investissement et à 75, dans une logique de transmission »). Du point de vue de la technique juridique, **cela peut parfois se résoudre avec la renonciation à succession**, qui permet désormais à un héritier de renoncer à sa part successorale au profit de ses enfants, **qui viennent alors à la succession par représentation de leur parent renonçant et se partagent la part d'héritage qui aurait été la sienne**. Mais les nouveaux héritiers septuagénaires prennent aussi conscience des charges qui pourront naître du fait de leur propre vieillissement et doivent veiller à préserver leur autonomie financière, car **la pratique montre que les enfants – alors même qu'ils ont parfois bénéficié de donations de leurs parents – ne sont pas toujours enclins à les aider financièrement** en retour en cas de besoin, **ou n'en ont pas toujours la possibilité**.

Par ailleurs, **l'avancée en âge des héritiers rend plus fréquente l'intervention de tiers** aux réunions organisées en vue du règlement de la succession. Ces interventions – des conjoints notamment – sont parfois perturbatrices car ceux-ci ne sont pas pris dans les mêmes enjeux affectifs que les héritiers et ont parfois des exigences de nature à complexifier la résolution de la succession.

Au décès du dernier parent, **la prise en charge de l'enfant vulnérable par ses parents, qui plus est quand elle a duré très longtemps, peut provoquer des tensions au sein de la fratrie**, certains des frères et sœurs estimant que l'enfant aidé a déjà beaucoup reçu. Cela peut conduire les frères et sœurs à refuser de s'investir dans son accompagnement, voire à lui demander des comptes pour la prise en charge dont il a bénéficié. L'un des professionnels interrogés relatait le cas d'un enfant handicapé ayant vécu de nombreuses années au domicile de sa mère et dont les frères et sœurs ont réclamé l'expulsion au décès de celle-ci afin de pouvoir vendre le bien.

Enfin, le vieillissement est-il plutôt un facteur d'apaisement ou de tensions des relations au sein de la fratrie ?

Les difficultés décrites peuvent se révéler lourdes pour la fratrie dans l'organisation de la prise en charge des parents ou des frères et sœurs. Par ailleurs, ces problèmes sont sources de tensions, **l'héritier âgé n'étant pas épargné** – comme l'observent les professionnels dans leur pratique – **par le ressentiment** (« *Quand on hérite, on a toujours 6 ans* »).

Cela étant, **ces problématiques, en partie liées au vieillissement, peuvent être anticipées**. C'est dans cette idée que **le législateur a d'abord assoupli les règles de transmission successorale (avec la renonciation anticipée à l'action en réduction (RAAR) – souvent utilisée au profit d'une sœur ou d'un frère handicapé – ou encore avec les donations transgénérationnelles)** puis créé un outil d'anticipation

des difficultés liées au vieillissement, à savoir le **mandat de protection future** (pour soi ou pour autrui). Par ailleurs, pour les personnes ayant un patrimoine quelque peu substantiel, hériter tardivement (à un moment où les charges sont réduites et où on a déjà pu bénéficier d'une donation anticipée) réduit les enjeux. **Cette conjoncture, combinée aux évolutions législatives, est de nature à pacifier les relations lors des successions.** ●

Articles, ouvrages, travaux de recherches et initiatives sur différentes expériences du vieillissement du point de vue des adélphies :

Les relations fraternelles et l'avancée en âge

Viellir dans les montagnes suisses : sociabilités et appartenances locales des vieilles femmes « du coin » – *Retraite et société* (2024)

Paru en 2024 dans la revue *Retraite et société*, l'article de Pauline Mesnard, Lorry Bruttin et Clothilde Palazzo-Crettol étudie les sociabilités et les appartenances locales des femmes très âgées dans les territoires de montagne. Les ressources familiales locales – dont les relations fraternelles – sont analysées en tant que composante centrale du capital d'autochtonie et facteur déterminant des possibilités de maintien à domicile.

La prise en compte des relations fraternelles par le droit de la famille – *Recherches familiales* (2024)

Paru en 2024 dans la revue *Recherches familiales*, l'article d'Isabelle Corpart explique de quelles manières le droit peut être mobilisé s'agissant du maintien des liens entre frères et sœurs, notamment dans l'avancée en âge. Elle expose ainsi les différents dispositifs juridiques venant en soutien des liens affectifs et / ou à la résolution de conflits au sein des fratries ; ceux exposés dans l'article en lien avec le vieillissement concernent principalement l'avancée en âge des parents (décisions médicales, tutelles, institutionnalisation, héritages / donations, assurances-vie, conflit entre nouvel époux·se et les enfants, organisation des funérailles, etc.).

Polyhandicap et parents âgés : anticiper et construire l'après-soi pour son enfant polyhandicapé – *Centre de ressources Multihandicap* (2024)

Parue en 2024 et réalisée par Mylène Chambon et Cécilia Lorant (Bureau d'études émiCité) dans le cadre d'un projet initié par le Centre de Ressources Multihandicap, cette étude s'intéresse au corollaire de l'avancée en âge des personnes polyhandicapées à savoir le vieillissement de leurs parents. Dans ces configurations, la fratrie est souvent considérée comme l'unique perspective de relais.

Six centenaires Lavergne, l'histoire de leur découverte et la découverte de leur histoire – *Gérontologie et société* (2021)

Paru en 2021 dans la revue *Gérontologie et société*, l'article de Jean-Michel Léculier présente une famille ayant fait l'expérience de la longévité « en famille ». En effet, le cas Lavergne révèle une extraordinaire famille de douze enfants dont six sont décédés à plus de cent ans. Des traces de longévité sont recherchées chez les ascendants. La méthode de validation sommaire mise en place pour les cas courants est renforcée pour prouver la véracité, la filiation analysée ainsi que le statut de centenaire.

La « lutte des places ». Exemples de fratries burkinabè en milieu rural – *Gérontologie et société* (2019)

Paru en 2019 dans la revue *Gérontologie et société*, l'article de Tom Briaud traite, à partir d'exemples ethnographiques issus du milieu rural burkinabè (région Centre-Est), de fratries masculines dans leurs relations intragénérationnelles (collatérales) et intergénérationnelles (descendants/ascendants) à différents moments du parcours de vie. Aborder la question de la place des plus âgés au Burkina Faso nécessite de convoquer dans l'analyse, à la fois la dimension verticale de la séniorité (âge), et celle horizontale de l'aïnesse (génération). Cet article discute, en outre, les notions de vieillesse et d'aïnesse dans un contexte inédit, caractérisé par la coexistence des frères âgés du fait de l'allongement de l'espérance de vie, mais aussi des retours de migration (de Côte d'Ivoire).

Recherches et pratiques sur la fratrie de la personne en situation de handicap : bilan et perspectives – *Bulletin de psychologie* (2017)

Paru en 2017 dans *Bulletin de psychologie*, l'article de Anne-Laure Poujol, Clémence Dayan, Hélène Davtian et Régine Scelles expose les travaux et les avancées théoriques sur l'impact du handicap et de la maladie mentale sur les liens fraternels. Cet état des lieux permet de dégager, à la fin de l'article, trois thèmes qui mériteraient, à l'avenir, d'être approfondis : la maltraitance intrafraternelle, la période de l'âge adulte et, surtout, celle du vieillissement des personnes en situation de handicap, et, enfin, la nécessité de mieux connaître et, donc, de prendre en compte, le vécu subjectif de la personne en situation de handicap dans le cadre de ses relations et interactions avec ses frères et sœurs, tout au long de sa vie.

Frères et sœurs du Moyen Âge à nos jours – Double colloque international organisée par CERHIO et le FRAMESPA (2012)

Organisé en décembre 2011 puis en mars 2012 par le laboratoire « France méridionale et Espagne : histoire des sociétés du Moyen Âge à l'époque contemporaine » (Framespa) et le Centre de recherches historiques de l'Ouest (CERHIO), ce double colloque international s'est intéressé à l'évolution des liens adélphiques dans l'histoire.

Numéro « Liens familiaux » – *Clio. Femmes, Genre, Histoire* (2011)

Paru en 2011, ce numéro de la revue *Clio* propose de consacrer sa rubrique « Actualités de la recherche » aux liens adelphiques. Le premier article, d'Agnès Fine « *Frères et sœurs en Europe dans la recherche en sciences sociales* », propose une revue rapide des recherches en sciences sociales (anthropologie, sociologie, démographie) sur les rapports de genre dans les fratries. L'article de Didier Lett « *L'histoire des frères et des sœurs* » s'intéresse à l'essor de ce thème de recherche, retrace la genèse de ce mouvement et propose un inventaire des principaux thèmes traités en insistant sur l'articulation entre genre et relations adelphiques. La bibliographie qui clôt ces états de la recherche est commune aux deux contributions.

Mémoires familiales et fratries : les liens fraternels à l'épreuve du temps – *Enfances, Familles Générations* (2007)

Paru en 2007 dans la revue *Enfances, Familles, Générations*, l'article d'Evelyne Favart appréhende la mémoire familiale à partir de récits de frères et sœurs adultes narrant leurs souvenirs d'un passé en partie commun. À travers la mémoire familiale, la

fratrie dispose de fondations. Cette expérience est solidement liée à des enjeux identitaires, car les traces du passé dans le présent mettent leur contenu à la disposition des frères et sœurs. Concrètement, il s'agit de concevoir les frères et sœurs comme porteurs et créateurs de mémoires familiales, à travers les négociations collectives et individuelles qui circulent autour de ces représentations symboliques.

Le vieillissement – *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux* (2003)

Paru en 2003 dans *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, l'article de Juan Luis Linares passe en revue certains aspects importants concernant l'incidence du sexe et de la culture sur la vieillesse ainsi que le rôle des personnes âgées dans des familles de types différents. Il aborde également les influences réciproques existant entre personnes âgées, organisation et mythologie familiales. Après une brève réflexion sur les principales caractéristiques de la vieillesse en tant qu'étape du cycle de la vie familiale, quelques-unes des problématiques psychopathologiques et leurs aspects relationnels sous-jacents sont présentées.

Les relations fraternelles face à la perte d'autonomie de parents

Les pionnières : les premières recherches françaises sur le genre et le vieillissement en regards croisés – *Gérontologie et société* (2025)

Paru en 2025 dans la revue *Gérontologie et société*, cet entretien coordonné par Virginie Vinel et Ingrid Voléry revient sur les travaux de pionnières françaises qui, dès les années 1980-1990, se sont intéressées, sous des angles variés, au vieillissement des femmes. Ces pionnières sont Marie-Jo Guisset-Martinez, Monique Membrado, Bernadette Puijalon et Jacqueline Trincas. Si l'on peut déceler tout au long du numéro des ponts avec le vieillissement des frères et sœurs (notamment au regard des filles « pourvoyeuses de care »), c'est l'entretien de Bernadette Puijalon qui évoque explicitement ce thème en parlant du rapport entre son statut de chercheuse et son propre vieillissement : « *Je me disais aussi : « J'espère que je pourrai un jour expérimenter ce dont je parle », c'est-à-dire « j'espère vieillir assez longtemps pour vérifier mes dires ». [...] mes parents ont bénéficié de mon expertise. [...] Ma sœur m'a fait confiance, elle a compris les enjeux et nous avons à quatre vécu une aventure riche. Ensemble, nous avons su évoluer au rythme des événements, équilibrer les aides extérieures et le soutien familial ».*

Entre proximité et distance : les réseaux de solidarité des personnes âgées aux Antilles et à La Réunion – *Retraite et société* (2024)

Paru en 2024 dans la revue *Retraite et société*, l'article de Maude Crouzet vise à interroger l'effet du contexte des DROM sur l'aide informelle reçue aux âges élevés. L'article explique entre autre comment, dans les fratries de plusieurs enfants, tous ne s'investissent pas équitablement dans l'aide apportée aux parents.

Les discordances d'enquête. Circuler dans l'entourage de personnes suivies pour une maladie d'Alzheimer – *Revue des politiques sociales et familiales* (2024)

Paru en 2024 dans la *Revue des politiques sociales et familiales*, l'article d'Aude Béliard, Agnès Gramain et Florence Weber s'intéresse aux discordances auxquelles les chercheur·es peuvent être confrontés dans l'étude des pratiques d'aide familiale, en particulier quand plusieurs membres d'un même entourage livrent des descriptions différentes de l'entraide et parfois même ne s'accordent pas sur qui aide et qui est aidé. Les familles Lenz et Lamy permettent d'appréhender cette thématique sous l'angle des relations fraternelles et du vieillissement.

Jalons sociologiques et géographiques en faveur d'un score de distance et de disponibilité potentielle des enfants de personnes très âgées – *Gériatrie et Psychologie Neuropsychiatrie du Vieillessement* (2024)

Paru en 2024 dans la revue *Gériatrie et Psychologie Neuropsychiatrie du Vieillessement*, l'article de Mickaël Blanchet, Ramatoulaye N'Doye et Gilles Berrut revient dans un premier temps sur le niveau et l'influence des relations et des aides des enfants envers leurs parents âgés puis propose dans un second temps la construction d'un indicateur territorialisé permettant de mesurer la proximité spatiale et la disponibilité potentielle des enfants.

Vieillesse en Polynésie française : entre soutien familial et contraintes géographiques – *Retraite et société* (2024)

Paru en 2024 dans la revue *Retraite et société*, l'article de Loïc Trabut et Julie Pasquier interroge, à partir de l'enquête *Feti'i e Fenua*, les modalités d'organisation et de soutien familial autour des parents âgés dans un territoire où la famille est souvent l'unique ressource pour étayer les situations de vulnérabilité. La grande proximité entre parents âgés et enfants observée en Polynésie française est notamment possible en raison de la taille des fratries-sororités de la génération pivot actuelle (40-59 ans), les individus enquêtés déclarant un nombre élevé de frères et sœurs.

Vieillir à domicile : disparités territoriales, enjeux et perspectives – *Rapport de l'Institut des Politiques Publiques et CNSA* (2023)

Paru en 2023, ce rapport réalisé par Amélie Carrère, Delphine Roy et Léa Toulemon présente un projet de recherche lancé en 2019 par l'Institut des politiques publiques (IPP), dans le cadre d'un contrat de recherche avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) sur les trajectoires des personnes âgées en perte d'autonomie, enjeu à la fois individuel, familial, local et national. Ce rapport révèle notamment que « *les variables sur le sexe, la fratrie et la situation familiale de l'enfant ont un impact sur la probabilité d'aider. Les filles ont plus de chance d'aider leur parent, et il existe une interaction entre le genre de l'enfant et du parent : les enfants ont tendance à plus aider leur parent s'il est de même sexe* ».

Blaise, M., Boltz, M., Juin, S., Le Forner H., Roquebert, Q. (2022). *Aide informelle et vies de famille : une analyse des différences de genre* – Journée d'étude. Le 16 mars 2022 à Strasbourg

Organisée en 2022 et financée par le GIS Institut du Genre et l'Institut de la longévité, des vieillesse et du vieillissement (ILVV), cette journée réunit des chercheur-se-s intéressé-e-s par les thématiques du genre, de l'économie de la famille ou de l'aide informelle pour présenter leurs travaux en cours. Les interventions de Marie Boltz (autrice de l'article de 2014 « *Sharing the Burden or Burden of Sharing? The Role of Sibship in Intra-Family Redistribution and Individual Saving Decisions in Senegal* ») et de Julien Bergeot ont spécifiquement porté sur l'organisation de l'aide informelle au sein de fratries. Ce dernier publie par ailleurs deux ans plus tard un [article sur la coopération \(ou non\) des enfants face à la perte d'autonomie d'un parent](#).

Prendre soin à distance : concilier éloignement et devoir filial auprès d'un parent âgé en Martinique – *Enfances, Familles, Générations* (2022)

Paru en 2022 dans la revue *Enfances, Familles, Générations*, l'article de Myrtille Ferné aborde les enjeux auxquels sont confrontés les proches résidant loin de la Martinique lorsque leurs parents âgés deviennent dépendants. Il entend nuancer la théorie du déclin des solidarités intergénérationnelles en mettant plutôt l'accent sur les enjeux de vulnérabilité structurelle auxquels sont confrontées les familles à distance. Dans deux des situations d'accompagnement à distance qu'elle décrit, il est intéressant d'observer la manière dont s'organisent les fratries, notamment lorsque tous ses membres ne vivent pas hors Martinique.

Inégalités de genre dans l'aide aux proches dépendants – *Informations sociales* (2022)

Paru en 2022 dans la revue *Informations sociales*, l'article de Maks Banens examine les inégalités de genre dans l'aide familiale aux personnes âgées dépendantes, entre époux comme entre frères et sœurs. En effet, parmi les enfants aidant un parent à domicile, l'aide est plutôt égalitaire, excepté dans les fratries mixtes, les filles aidant alors deux fois plus. Il est intéressant de mettre en relation cet article avec un article du même auteur, coécrit avec Julie Thomas et Cécile Boukabza : « [Le genre et l'aide familiale aux seniors dépendants](#) », publié en 2019 dans la *Revue française des affaires sociales*.

Trajectoires d'aides : figures, parcours et ruptures – Cnav, ILVV (2022)

Parue en 2022, cette bibliothèque virtuelle a été réalisée par Hélène Trouvé et Marie Villeneuve (Cnav), en collaboration avec l'ILVV. Elle rassemble littérature scientifique et littérature grise pour explorer le sujet de l'aidance. Plusieurs références abordent la thématique des arbitrages et prises de décisions au sein de fratries dans la prise en charge d'un parent en perte d'autonomie.

Care for Elderly Parents, Siblings' Interactions and Gender – *Netspar Academic Series* (2021)

Paru en 2021, l'article de Julien Bergeot et Arthur van Soest analyse comment les frères et sœurs interagissent lorsqu'ils décident de prodiguer des soins informels à leur parent âgé. Les résultats de l'estimation suggèrent que le comportement de parasitisme des fils et des filles est nettement plus important lorsque le frère ou la sœur est une sœur. Cela correspond à une productivité plus élevée des soins prodigués par les femmes et peut expliquer pourquoi les femmes fournissent plus souvent des soins informels que les hommes.

Vieillir en famille – Chapitre de l'ouvrage *Vieillir sous la révolution cubaine. Une ethnographie* (2021)

Paru en 2021, l'ouvrage de Blandine Destremau est une enquête ethnographique qui décrit la vie quotidienne des vieux Cubains, qui sont nés avant 1959 et atteignent aujourd'hui leur quatrième âge, dans un contexte de crise économique et d'incertitude politique, où les cadres d'existence qu'ils ont connus et contribué à construire sont bouleversés. Le 6^e chapitre s'intitule « Vieillir en famille » et décrit l'organisation familiale de l'aide à un parent âgé dans un contexte de baisse de fécondité des générations précédentes et d'émigration. Les femmes paient un prix élevé aux normes morales du *care* et renoncent fréquemment à leur carrière pour s'y consacrer, et « *dans le meilleur des cas, elles se retrouvent elles-mêmes économiquement dépendantes d'un frère ou d'une sœur pour leur propre survie* ».

Numéro « Les proches aidants : reconnaissances, engagements et expériences » – *Gérontologie et société* (2020)

Paru en 2020 et coordonné par Arnaud Campéon, Blanche Le Bihan-Youinou, Isabelle Mallon et Isabelle Robineau-Fauchon, ce numéro thématique de la revue *Gérontologie et société* propose à la fois de définir et de renseigner ce que recouvre la notion de proches aidants auprès de personnes âgées mais également de comprendre la nature de leurs engagements et de leurs expériences. Les contributions offrent un témoignage concret du profil hétérogène des aidants, de l'extrême diversité des tâches qu'ils accomplissent mais aussi des difficultés qu'ils sont susceptibles de rencontrer au quotidien. L'article « *Conjoint·e comme avant : genre et frontières des aides conjugale et filiale* » de Julie Thomas et Maks Banens étudie par exemple les arrangements mis en place par le couple pour maintenir des équilibres familiaux antérieurs, en déléguant par exemple certaines tâches aux enfants de manière générée.

Le poids des émotions Une réflexion sur les variations de l'intensité de l'(entr)aide familiale auprès de proches dépendants – *Sociologie* (2017)

Paru en 2017 dans la revue *Sociologie*, cet article de Isabelle Mallon et Blanche Le Bihan-Youinou s'intéresse à l'expérience des aidants investis au quotidien dans la vie de leur proche – conjoint ou parent – en perte d'autonomie. Après avoir déconstruit la notion d'intensité de l'aide, les auteures proposent de caractériser les aidants et leur·s rôle·s, afin de comprendre comment ils vivent au quotidien l'accompagnement de leur·s proche·s. Elles mettent notamment en avant la naturalisation de la féminisation de la prise en charge au sein des fratries mixtes.

Des configurations d'aide en mouvement.

Les mobilisations des fratries à la suite de l'entrée d'un parent âgé en institution – *Revue des politiques sociales et familiales* (2015)

Paru en 2015 dans la *Revue des politiques sociales et familiales*, l'article de Solène Billaud examine comment les aides apportées par la famille autour de l'entrée en institution d'une personne âgée sont décrites comme étant organisées autour de moments bien identifiés. À chacun de ces moments correspondent des normes, qui organisent la participation des membres de la parenté et la répartition des tâches d'aide entre eux.

Les familles à l'épreuve du grand âge. Les enjeux de l'accueil en établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes – *Dialogue* (2014)

Paru en 2014 dans la revue *Dialogue*, l'article de Catherine Caleca s'appuie sur la théorisation d'Anzieu à propos des enveloppes familiales et plus largement sur les théories psychanalytiques prenant en compte les groupes et les institutions et montre en quoi elles sont particulièrement pertinentes pour la compréhension de l'entrée en institution d'un parent âgé. Elle explique notamment – à l'aide d'un cas clinique – que l'on constate souvent « *la remise en cause des places de chacun dans la fratrie et la revendication parfois portée par l'aîné de la place de chef de famille* ».

La prise en charge des personnes âgées dépendantes en Europe : le vécu des aidants familiaux – *Vie sociale* (2012)

Paru en 2012 dans la revue *Vie sociale*, l'article d'Arnaud Campéon, Blanche Le Bihan-Youinou et Claude Martin s'intéresse à l'investissement des aidants familiaux qui ont une activité professionnelle, auprès de leur·s parent·s âgé·s dépendant·s. Il montre que, quels que soient les configurations nationales et les dispositifs publics existant, les filles, fils, belles filles ou gendres sont les pivots de l'arrangement d'aide mis en place. S'ils sont amenés à déléguer une partie parfois importante des tâches de *care* nécessaires au maintien à domicile de leur(s) parent(s) âgé(s), ce sont eux qui coordonnent les différentes ressources formelles et informelles mobilisées, et assurent le suivi de la situation.

Gérer le patrimoine « en fratrie » à la suite de l'entrée en institution d'un parent âgé – *Destins croisés des fratries* (2012)

Paru en 2012 dans la revue *Informations sociales*, l'article de Solène Billaud montre que, confrontés à la gestion du patrimoine familial lors de l'entrée de leurs parents en institution, les frères et sœurs se mobilisent d'abord de façon égalitaire en tant qu'« héritiers avant l'heure ». Au-delà, ils et elles s'engagent de façon différenciée selon leur place dans la fratrie, et surtout selon leur sexe et leur position sociale. ●

Appels à projets

Direction générale de l'offre de soins

Programmes de recherche sur les soins et l'offre de soins pour la campagne 2025-2026

Date limite de soumission : 9 décembre 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Malakoff Humanis

Bourse Participative pour soutenir des projets sur les thématiques du bien vieillir, de l'aide aux aidants et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap

Date limite de soumission : 31 décembre 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Groupe Ircem

Santé, prévention et maintien à domicile

Date limite de soumission : 31 décembre 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Fondation APICIL

Douleurs et santé psychique

Date limite de soumission : 31 mars 2026

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Appels à communications

1st International Online Conference on Social Sciences

Organisé par la revue Social Sciences

- Crime, Policing and Justice
- Aging, Childhood and Youth Studies
- Gender Studies
- Family Studies
- Society and Technology

Les 28 et 29 mai 2026, par visioconférence

Date limite de soumission : 23 février 2026

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Sport, politique et société

Organisé par l'Association tuniso-méditerranéenne d'études historiques, sociales et économiques et le Centre mondial tunisien d'études, de recherche et de développement

Du 1^{er} au 3 décembre 2026, Tunisie (hybride)

Date limite de soumission : 31 mai 2026

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Appels à articles

Revue Juridique du Bonheur

Droit au bonheur et Vulnérabilités

Date limite de soumission : 30 novembre 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Sciences & Actions Sociales

Tracer les contours des (dés)enfermements : la déviance et sa régulation entre et au-delà des murs

Date limite de soumission : 30 novembre 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Social Sciences

Narrative Practices, Stories, Storytelling, Clinical and Community Work : An Intersectional Analysis

Date limite de soumission : 1^{er} décembre 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Habitat et ville durable

Varia

Date limite de soumission : 15 décembre 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Revue Flux

Les nouveaux défis des mobilités rurales

Date limite de soumission : 15 décembre 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Carnets de géographes

Espaces, normes et pratiques du travail à domicile

Date limite de soumission : 5 janvier 2026

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Nouvelle Revue du Travail

Travail, genre et numérique

Date limite de soumission : 15 janvier 2026

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Terrains & Travaux

Promouvoir l'égalité au niveau local

Date limite de soumission : 15 janvier 2026

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Revue française de socio-économie

Travail, circulations, politiques publiques : les familles contemporaines au prisme de la socio-économie

Date limite de soumission : 30 janvier 2026

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Questions de communication

Corps stigmatisés en contexte numérique

Date limite de soumission : 3 février 2026

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Revue d'Anthropologie des Connaissances

Les savoirs scientifiques de la performance sportive : constructions, circulations, usages

Date limite de soumission : 1^{er} mars 2026

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Appels à candidatures

Fondation Médéric Alzheimer

Soutien à la Communication scientifique 2025

Date limite de soumission : 31 décembre 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#) 

Agenda

EN FRANCE...

Conditions d'autonomisation économique des personnes handicapées dans les politiques sociales et d'emploi contemporaines

Le 26 novembre 2025

Aubervilliers – Journée jeunes chercheur-es organisée par le LIEPP dans le cadre du projet de recherche « Promouvoir l'autonomie économique des personnes handicapées par l'emploi et les politiques sociales » (PRESPOL)

[+ d'infos](#)

Philippe Bataille – « Faire avec l'âge »

Le 28 novembre 2025

Par visioconférence – Émission organisée dans le cadre du Programme prioritaire de recherche (PPR) sur l'Autonomie

[+ d'infos](#)

Chez soi en Ehpad, c'est possible. Réinventer les lieux de vie pour le grand âge

Le 2 décembre 2025

Lyon – Organisé par l'Académie de la Transformation de l'Habitat et de l'Offre Médico-Sociale (ATHOM)

[+ d'infos](#)

La mort et ses exceptions : pratiques et recherches autour des expériences exceptionnelles de fin de vie

Les 4 et 5 décembre 2025

Nancy – Congrès « EEFV » 2025

[+ d'infos](#)

11^e conférence AFSE - DG Trésor sur l'évaluation des politiques publiques

Le 10 décembre 2025

Paris – Organisé par l'Association Française de Science Économique (AFSE) et la Direction générale du Trésor

[+ d'infos](#)

Myriam Winance – « Les approches sociales du handicap »

Le 12 décembre 2025

Par visioconférence – Émission organisée dans le cadre du Programme prioritaire de recherche (PPR) sur l'Autonomie

[+ d'infos](#)

Journées scientifiques de la Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie

Les 15 et 16 décembre 2025

Paris – Organisé par la Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie

[+ d'infos](#)

Jan Rosset – « Se battre pour le climat pour bien vieillir ? »

Le 26 janvier 2026

Par visioconférence – Émission organisée dans le cadre du Programme prioritaire de recherche (PPR) sur l'Autonomie

[+ d'infos](#)

Naître, grandir, mûrir, vieillir chez soi. État des lieux et lieux de nos états

Le 30 janvier 2026

Lyon – 38^e journée d'étude de l'Association Rhône-Alpes de Gérontologie Psychanalytique (ARAGP)

[+ d'infos](#)

Adelphités réinventées. Adelphe, sœurs, frères en littérature (XX^e-XXI^e siècles)

Du 20 au 22 mai 2026

Toulouse – Organisé par l'Université de Toulouse-Jean Jaurès

[+ d'infos](#)

... ET AILLEURS

Aging and Gerontology

Du 14 au 16 novembre 2025

Londres – 3rd Global Conference on Aging and Gerontology

[+ d'infos](#)

Étude prospective d'HéviA : Anticiper l'avenir de l'accompagnement médico-psycho-social des seniors dans le canton de Vaud à l'horizon 2040 par une démarche de recherche participative

Le 25 novembre 2025

Suisse – Organisé par le Réseaux « Âge, vieillissements et fin de vie » (AVIF) et l'Association vaudoise d'institutions médico-psycho-sociales (HéviA)

[+ d'infos](#)

La vieillesse, terrain d'émancipations

Le 3 décembre 2025

Suisse – Organisé par le Réseau « Âge, vieillissements et fin de vie » (AVIF)

[+ d'infos](#)

Care and Inequality : Bridging Research and Practice

Les 15 et 16 décembre 2025

Angleterre – QAR-Net Care Workshop

[+ d'infos](#)

Palliative care research : from strong foundations to new horizons

Du 14 au 16 mai 2026

Tchéquie – Organisé par l'Association européenne pour les soins palliatifs (EAPC)

[+ d'infos](#)

1st International Online Conference on Social Sciences

Les 28 et 29 mai 2026

- *Crime, Policing and Justice*
- *Aging, Childhood and Youth Studies*
- *Gender Studies*
- *Family Studies*
- *Society and Technology*

Par visioconférence – Organisé par la revue Social Sciences

[+ d'infos](#)

European Population Conference

Du 3 au 6 juin 2026

Italie – Organisé par l'Association européenne pour l'étude de la population (EAPS)

[+ d'infos](#)

Ageing well in a globalized world

Du 5 au 8 juillet 2026

Pays-Bas – 23rd International Association of Gerontology and Geriatrics (IAGG) World Congress

[+ d'infos](#)

Politics for nature, food and nutrition in times of uncertainty and climate changes

Du 19 au 23 juillet 2026

Brésil – 16th World Congress of Rural Sociology and 64th Congress of the Brazilian Society of Rural Economics, Management and Sociology

[+ d'infos](#)

Strengthening Democracies : Social Action, Solidarity, and Sustainable Futures

Du 25 au 28 août 2026

Pologne – 17th European Sociological Association (ESA) Conference

[+ d'infos](#)